





## **Introduction**

Le Secrétariat en consultation avec les directeurs de CAR et les cadres de l'Unité MED tiendront à Tunis, les 26 et 27 février 2004, une réunion accueillie par le CAR/ASP.

Les annotations ci-après à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

### **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte, le jeudi 26 février 2004 à 9 heures, par le Coordonnateur adjoint du PAM, chargé d'affaires.

Il est prévu que la réunion examinera tous les points de son ordre du jour provisoire au cours de la journée et demie que dureront ses travaux. La clôture de la réunion devrait intervenir le 27 février à 14 heures. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat et envoyé, pour observations, aux directeurs de CAR et aux cadres de l'Unité MED.

### **Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux**

L'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat et les Directeurs de CAR a été distribué sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.246/1 et il est annoté dans le présent document.

La réunion examinera et adoptera son ordre du jour. Un service d'interprétation anglais-français sera assuré à toutes les séances..

### **Point 3 de l'ordre du jour: Principales questions issues du dernier exercice biennal**

Le Coordonnateur adjoint, chargé d'affaires, présentera les principales questions issues du dernier exercice biennal et qui restent à finaliser jusqu'en mars 2004.

La réunion sera invitée à formuler des observations et à communiquer les informations nécessaires, s'il y a lieu.

### **Point 4 de l'ordre du jour: Principales questions et attentes liées aux recommandations de la réunion de Catane**

Le Coordonnateur adjoint et les directeurs de CAR examineront les principales recommandations de la réunion des Parties contractantes à Catane, et ils débattront des dispositions qui sont à envisager pour l'ensemble de leur mise en œuvre.

### **Point 5 de l'ordre du jour: Questions spécifiques**

#### **a) Évaluation des CAR et du PAM**

Les Directeurs de CAR ou leurs représentants feront rapport sur l'état d'avancement des diverses évaluations et sur les prochaines étapes.

La réunion sera invitée à examiner la méthodologie et les prochaines étapes de l'évaluation du PAM.

**b) Protocole relatif à la GIZC**

Le Directeur du CAR/PAP exposera à la réunion la feuille de route pour l'élaboration d'un nouveau protocole relatif à la GIZC, y compris la méthodologie et la coopération avec les CAR et d'autres partenaires.

La réunion sera invitée à échanger des vues sur ce processus.

**c) : d) PAS MED et PAS BIO**

Le Coordonnateur du MED POL et la directrice du CAR/ASP rendront compte à la réunion des progrès accomplis et des efforts accomplis en vue de nouveaux projets et de nouveaux financements.

**e) Stratégie de mise en œuvre du nouveau Protocole "prévention et situations critiques"**

Le REMPEC rendra compte du travail réalisé pour mener à bien la deuxième version de la "Proposition de stratégie" en tenant compte des remarques et/ou suggestions formulées par les pays et la CE ainsi que des stipulations de la "Déclaration de Catane"..

**f) Stratégie en matière d'information, de sensibilisation et de participation du public**

Le fonctionnaire chargé de l'information présentera à la réunion la feuille de route de l'élaboration de ladite stratégie et les contributions escomptées des composantes du PAM.

La réunion sera invitée à en débattre et à formuler les observations pertinentes

**g) Rapport " Environnement et Développement"**

Le Directeur du Plan Bleu rendra compte du rapport "Environnement et Développement", à la suite de quoi les participants en examineront l'élaboration, l'état d'avancement et les résultats attendus.

**h) SMDD/CMDD**

Le Coordonnateur adjoint informera la réunion des derniers développements et progrès accomplis dans la finalisation des "Orientations". Il exposera brièvement le calendrier des prochaines réunions et des activités intersessions.

**i) Coopération PAM-UE**

Le Coordonnateur adjoint présentera à la réunion les principales questions proposées par les CAR et les programmes..

La réunion devrait se prononcer sur les principales questions appelant des propositions de financement et examiner les dispositions à prendre.

**j) Projets à soumettre pour financement extérieur**

Les CAR et les programmes feront part de leurs propositions et de leurs priorités en vue d'un financement extérieur accordé dans divers cadres tels que: UE, accords bilatéraux, autres organisations des Nations Unies, programme Azahar, etc.

La réunion devrait dégager un consensus et une approche commune sur les priorités du PAM pour le présent exercice biennal en vue d'une action coordonnée.

**Point 6 de l'ordre du jour:            Conclusions et recommandations**

L'Administratrice de programme à l'Unité MED récapitulera les principales questions débattues lors de la réunion, avec leurs conclusions. La réunion sera invitée à se prononcer sur ces conclusions et à formuler les recommandations voulues.

**Point 7 de l'ordre du jour:            Questions diverses**

La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées. Elle sera invitée à prendre note du calendrier des réunions prévues pour 2004, à proposer éventuellement de nouvelles dates et à examiner les tâches et les attributions.

**Point 8 de l'ordre du jour:            Clôture de la réunion**

La réunion sera levée le 27 février 2004 à 14 heures..

---

**NOTE:**

Les points 1, 2, 3, 4 et 5 a) seront examinés au cours de la séance du matin du 26 février 2004.

Les points 5 (b, c, d, e, f) seront examinés au cours de la séance de l'après-midi du 26 février 2004.

Les points 5 (g, h, i, ,j) et 6, 7, 8 seront examinés au cours de la séance du matin du 27 février 2004. (une certaine souplesse étant ménagée en fonction du cours des débats).

Séances de travail: 9h - 13h  
14h30 - 18h

Pauses café: 11h  
16h